

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 13-427-1932 promulquant, à la Côte française des Somalis, le décret du 24 mai 1932, complétant le décret t du 16 février 1932 relatif au maintien pour ordre, des fonctionnaires à l'expiration d'un congé

n° 13-427-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
16 juin 1932

Numéro JO  
n° 427 du 30/06/1932

Date du numéro  
30 juin 1932

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1881: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu décret dn 24 mai 1922, complétant le décret du 16 février 1922 relatif au maintien, par ordre des fonctionnaires à l'expiration d'un congé,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 24 mai 1932 susvisé, complétant le décret dun 16 février 1932 relatif au maintien, par ordre, des fonctionnaires à l'expiration d'un congé

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enreôistré, publié et communiquée partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**ANTONIN.**